

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS AU RPE

ATELIERS D'ÉVEIL

Les ateliers d'éveil ont lieu 3 fois par semaine, de 9h30 à 11h30 :

- Le mardi à Vassy
- Le jeudi à Bernières-le-Patry
- Le vendredi à Presles

RÉUNIONS À THÈME

- Participation d'intervenants sur des thèmes variés allant de la petite enfance aux conditions de travail des assistant(e)s maternel(le)s
- Informations sur les droits et devoirs de chacun (*parents et pros*), contrats de travail, évolution de carrière...
- Accompagnement à la formation continue et au catalogue des formations proposées dans le secteur

LES PERMANENCES

Permanences administratives de 14h à 17h :

Le lundi et mardi à Vassy
Le jeudi à Bernières-le-Patry
Le vendredi à Presles

Horaires pouvant être adaptés en fonction des disponibilités de chacun. Pensez à prendre rendez-vous par téléphone au 06 84 75 91 79 ou à rpe@valdalliere.fr

Depuis septembre 2024, la commune de Valdallière a mis en place un RPE (Relais Petite Enfance), composé de 3 pôles différents sur l'ensemble du territoire.



antenne de Presles

12 vieille rue
PRESLES
14410 VALDALLIÈRE

antenne de Vassy

29 rue François Caulet
VASSY
14410 VALDALLIÈRE

antenne de Bernières-le-Patry

16 route de Bernières
BERNIÈRES-LE-PATRY
14410 VALDALLIÈRE

CONTACT

Virginie BECQUART, animatrice du RPE
06 84 75 91 79 - rpe@valdalliere.fr

WWW.VALDALLIERE.FR

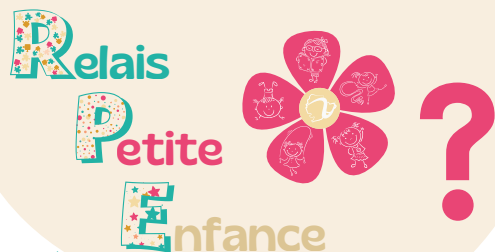
Réalisé par le service communication de Valdallière. Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique

Relais Petite Enfance



SERVICE GRATUIT

QU'EST-CE QUE LE



POUR QUI ?

- Les parents et futurs parents employeurs
- Les assistant(e)s maternel(le)s
- Les gardes à domicile
- Les candidat(e)s à l'agrément
- les enfants (0-6 ans)

LES OBJECTIFS

- Trouver des informations et des conseils
- Rencontrer et échanger avec d'autres parents et professionnels
- Partager un temps collectif avec d'autres enfants et leur assistant(e) maternel(le)
- Participer à des temps d'animations
- Se former sur le territoire

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

- Le RPE est là pour donner des informations pratiques pour la recherche d'un mode de garde adapté en fonction de ce qui est proposé sur le territoire
- Possibilité d'obtenir la liste des assistant(e)s maternel(le)s en activité sur la commune
- Le RPE est également un lieu de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (*horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap*).
- L'animatrice du relais oriente, sur des critères objectifs, les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins
- Renseignements et accompagnement dans les démarches administratives (*contrats, aides financières, rémunération...*)



UN APPUI AUX PROFESSIONNELS

- Le RPE est aussi là pour apporter aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, avec la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences
- Il leur communique également de l'information sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre...



UN LIEU D'ANIMATION

- Temps collectifs, réunions à thème, conférences
- Manifestations festives en suscitant l'implication des assistant(e)s maternel(le)s et des parents
- Activités d'éveil en favorisant l'échange entre les différents modes d'accueil (*recherche de collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, centres sociaux...*)
- Mise en relation et activités proposées avec des professionnels de la petite enfance et les services de la commune (*éveil musical, motricité, lectures...*)

LIENS UTILES

> www.monenfant.fr

Site des Caisses d'Allocations Familiales
(pour en savoir plus sur les différents modes de garde, informations sur les RPE, les aides de la CAF...)

> www.calvados.fr

Site du Département du Calvados
(avoir des informations sur l'agrément des assistant(e)s maternel(le)s, les modes de garde disponibles sur le département...)

> www.pajemploi.urssaf.fr

Site des URSSAF
(pour toutes questions liées au contrat de travail en tant que parents employeurs etc...)

> www.francetravail.fr

SITE DE FRANCE TRAVAIL NORMANDIE
(Pour toutes questions concernant les fins de contrat et indemnités chômage)
02 31 53 51 15 ou 39 95